



Cimade

## **ASSEMBLEE GENERALE GROUPE CIMADE de Clermont-Ferrand Le 3 Février 2007**

### **TEXTE d'ORIENTATION**

Notre groupe se soumet à l'exercice du texte d'orientation depuis 2005. Nous en sommes à la 3eme édition. Ce texte nous permet d'établir un bilan et inscrire notre action dans une continuité historique. Il est l'occasion de procéder à une analyse politique de la situation et de nous ressourcer auprès de nos racines et de nos fondamentaux, le tout pour dessiner un but et construire une méthode.

Pour cette 3eme édition, le Bureau a souhaité intégrer la possibilité, pour les adhérents, d'intervenir plus en amont de la rédaction de ce texte pour en influencer le contenu. C'est pourquoi chacun de nous a reçu un questionnaire préparatif à cette Assemblée Générale.

Les résultats significatifs de ce questionnaire sont les suivants :

- La nécessité d'une charte du bénévole clarifiant le fonctionnement quotidien de notre groupe : condition d'accueil des bénévoles, formation, accompagnement, durée et forme de l'engagement, éthique de l'engagement, relations fonctionnelles, règles de vie commune et collective
- Un attachement fort aux relations privilégiées avec l'ERF (et le monde protestant) et avec les associations de défense des droits de l'Homme. Les relations avec les mouvements syndicaux et politiques ne sont pas perçues comme primordiales dans les réponses reçues. Ils sont pourtant des acteurs et des relais d'opinion importants à inspirer.
- L'intervention de la Cimade dans le débat politique est perçue comme légitime, pour autant que cette intervention s'inscrive uniquement dans le cadre des missions de la cimade (pas de soutien à un candidat et pas d'extension du domaine de la lutte)
- Les idées fortes que doit porter le groupe local sont :
  - le respect de la dignité de la personne humaine
  - la cohérence, la crédibilité et le respect de tous dans l'action
  - l'indépendance et la laïcité dans le positionnement
  - La défense des droits fondamentaux et droits de l'Homme
  - vigilance et persévérance vis à vis des autorités pour la défense des étrangers

- Selon les réponses reçues, les activités du groupe à développer par ordre de priorité sont:

- les permanences
- les interventions en prison
- les actions de sensibilisation
- la formation des travailleurs sociaux
- les actions de solidarité internationale
- l'accompagnement social
- l'hébergement
- la domiciliation

- Sur les sources de financement, tant que le groupe est transparent dans ses comptes, cohérent dans son éthique et indépendant dans ces actions il n'y a pas de limitation des sources de financement.

- Depuis plusieurs années, le groupe local et la Région Cimade réfléchissent à l'embauche d'un salarié. Il a été demandé aux adhérents quelles missions ils voudraient lui confier :

- secrétariat, accueil, orientation
- diffusion et gestion de l'information, communication
- accompagnement en préfecture
- veille juridique, note de synthèse, revue de presse
- suivi des statistiques
- permanence juridique
- accompagnement social
- aide aux groupes qui se montent

- Dans les idées d'amélioration, on notera :

- implication des migrants dans notre activité
- présence des origines de la Cimade et du mot laïcité dans nos outils de communication
- être 2 par permanence
- rechercher le mécénat vers les club type Lion's, Kiwanis, Rotary, etc...

## **Rétrospective et analyse**

2006 a malheureusement été une année de recul pour les droits des étrangers et une année de renforcement des logiques sécuritaires et utilitaristes pour les politiques européennes et nationales.

### Janvier 2006

- les associations s'organisent pour critiquer d'une seule voix le projet de réforme du CESEDA
- publication des propositions d'emmanuel Terray sur une politique alternative et l'ouverture des frontières
- effet positif de la régularisation espagnol sur sa sécurité sociale
- communiqué de la cimade sur la réduction des délais de recours et sur l'allongement de la liste des pays sûrs
- 1er appel contre la réforme du CESEDA du collectif UNI CONTRE UNE IMMIGRATION JETABLE

### Février 2006

- Début de l'élaboration de la campagne CIMADE
- circulaire sur les interpellations des étrangers rendues possibles à l'hôpital, au guichet, à l'école, etc...

### Mars 2006

- Le projet de réforme du CESEDA inquiète et indigné les pays africains francophones
- Le concept d'immigration choisie fait débat en France
- arrestation en Lybie de 826 candidats à l'immigration
- la mobilisation contre la réforme du CESEDA continue...

### avril 2006

- Le réseau des centres de soins indique que les gouvernements européens n'assument pas leurs responsabilités en matière de soins aux demandeurs d'asile et migrants victimes de la torture.
- le 2, rassemblement-concert contre la réforme du CESEDA
- diffusion du Livre noir de la double peine
- mouvement des immigrés aux USA pour leur reconnaissance
- Une commission sénatoriale recommande 45 mesures à adopter pour lutter contre l'immigration
- remise en cause du droit du sol par F. Baroin

## Mai 2006

- la moitié des Français (47 %) se disent proches des idées et des positions du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, en matière d'immigration.
- mobilisations contre le projet de réforme du CESEDA, examen du projet à l'assemblée nationale
- mobilisation de la Cimade contre une rafle (interpellation discriminatoire et collective) d'une dizaine d'afghan à Paris
- début de la forte mobilisation de RESF
- Les députés ont adopté mercredi 17 mai par 367 voix contre 164 le projet de loi sur l'immigration présenté par le ministre de l'Intérieur

## Juin 2006

- Lancement de la campagne de la CIMADE "ASSEZ d' HUMILIATION" le 13
- à Poitiers 95 sans papiers en grève de la faim
- publication par l'INED de l'article de François Héran : 5 idées reçues sur l'immigration
- le sénat modifie le texte du CESEDA
- la cimade dénonce les traitements inhumains et dégradants subits par les migrants au Maroc
- extension du CRA de Vincennes (de 140 à 220 places), la cimade manifeste son opposition
- 13 sans papiers relâché du CRA du Canet (13) pour absence de téléphone dans les locaux
- la cimade adresse une lettre ouverte au ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy pour dénoncer "l'évolution grave" de sa politique en matière d'immigration et de centres de rétention administrative
- circulaire dite "sarkozy" le 13 juin donnant les critères de régularisation pour les familles sans papiers d'enfants scolarisés
- mobilisation autour des enfants et de leur famille menacés d'expulsion à la fin de l'année scolaire, parrainages républicains dans toute la France
- La Cimade lance, le 20 juin, une journée nationale de protestation contre la politique d'éloignement des étrangers

## Juillet 2006

- lancement du numéro indigo pour venir en aide aux familles expulsables d'enfant scolarisé à se cacher et à monter leur demande relative à la circulaire "sarkozy"\*
- exposition photographique sur les centres de rétention organisée par la Cimade au parc de la Villette
- mobilisation dans toute la France contre des reconduites d'enfants scolarisés
- RESF et la CIMADE dénonce l'application inégale de la circulaire par les préfetures

- Le Conseil d'Etat valide la présence d'enfants étrangers en rétention administrative La haute juridiction administrative avait été saisie par le Gisti, la Cimade, Amnesty international et la LDH à propos d'un décret du 30 mai 2005 (n° 2005-617) relatif à la rétention administrative
- La Fédération protestante de France et la Cimade demandent à Nicolas Sarkozy d'élargir les critères de régularisation pour les familles sans-papiers ayant des enfants scolarisés et de veiller à l'application uniforme de la circulaire du 13 juin , face aux disparités observées dans les préfectures.
- Arno Kalsfeld est nommé médiateur pour l'application de la circulaire
- Nicolas Sarkozy annonce le chiffre de 6000 régularisations liées à sa circulaire
- le 21, le conseil constitutionnel valide la réforme du CESEDA

### Août 2006

- évacuation musclée du squat de cachan, la cimade s'indigne.
- La Cimade dit non au retour du fichage généralisé des personnes en découvrant l'arrêté qui crée le fichier dénommé ELOI
- publication du bilan 2005 de l'ANAFE sur les zones d'attente
- la circulaire "sarkozy" a généré 25 000 demandes de régularisation.
- la cimade suit les 31 étrangers en centre de rétention provenant de cachan... prière expulsion le 27...

### Septembre 2006

- La cimade dénonce la tromperie de la circulaire du 13 juin
- annonce du chiffre des régularisés de la circulaire du 13 juin : 6924

### Octobre 2006

- La cimade fait un recours auprès du conseil d'etat concernant le fichier ELOI
- La cimade participe à l'appel européen contre l'enfermement et l'éloignement des mineurs étrangers
- une centaine de sans papiers occupe un local municipal à Toulouse

### Novembre 2006

- mobilisation pour fatima charbi de montluçon
- [Le Conseil d'Etat rejette le recours contre le fichier ELOI](#)
- 7ème édition du festival "Voyages, regards croisés sur les migrations"
- Lettre ouverte de l'Observatoire du droit à la Santé des Etrangers à Jacques Chirac par rapport au projet de circulaire limitant la protection pour raison de santé.

## Décembre 2006

- Marseille: un sans-papiers turc se suicide au centre de rétention
- expulsion de la famille Raba par avion spécialement affreté par le gouvernement
- la Cimade et le MRAP dénoncent les refus de régularisation sans aucun examen préalable par certaines préfectures.
- 18 décembre, journée internationale des migrants, la Cimade rappelle que la France n'a toujours pas ratifié la convention internationale des droits des travailleurs migrants. Organisation de Migrant'scène par la Cimade.
- Pour tenir son objectif de 24000 migrants renvoyés en 2006, le ministre de l'Intérieur intensifie les opérations, au risque de multiplier les couacs.

## Janvier 2007

- publication du rapport de la Cimade sur les centres de rétention
- Sarkozy veut exclure du droit au logement les étrangers réguliers

## **Maîtriser les flux migratoire ou transformer la société**

Malheureusement, comme dans nos textes d'orientation de 2005 et 2006, nous reprenons cette année l'analyse selon laquelle les politiques européennes et nationales ont une vision purement utilitariste de l'immigration. Elles ne veulent pas voir et considérer les réalités et les humiliations vécues par les migrants. Les Etats européens se dédouanent des obligations et devoirs inscrits dans les textes internationaux tels la convention de Genève. Nous ne pouvons que dénoncer encore le fait que ces politiques jettent la suspicion sur l'étranger, entraînent une criminalisation du fait migratoire et une confusion entre immigré, migrant et réfugié.

Et encore aujourd'hui, nous assistons à la poursuite de ces politiques, à l'extension de leur champ d'application et à la lente transformation de notre société.

La réforme du CESEDA et la circulaire "Sarkozy" ont fortement marqué l'année 2006. On peut y rajouter d'autres phénomènes inquiétants comme la circulaire du 21/02/06 sur les interpellations et la circulaire sur le fichier ELOI...

La réforme du CESEDA a instauré la précarité comme principe de traitement des étrangers : précarité des statuts, précarité de la vie de famille, précarité professionnelle, précarité des droits... Le voile est un peu plus tombé avec le concept d'immigration choisie pleinement assumé comme objectif politique. Nous analysons alors que ce projet de réforme pouvait être résumé ainsi : "La peur pour asservir".

La circulaire "Sarkozy" a été l'exemple de la défiance qu'il faut porter à ce système. Il avance sous des atours d'équité et de justice et pratique la plus sordide politique des quotas. La circulaire prévoyait une liste de critères pour les parents d'enfants scolarisés afin qu'ils soient régularisés. Si tôt la circulaire publiée, le quota de parents à régulariser circulait déjà de préfecture en préfecture...

Chaque année la République dégénère un peu plus, dans le sens où ses principes fondamentaux ne sont plus respectés dans les réponses que ses représentants apportent aux réalités auxquelles elle est confrontée. La République s'éloigne de la séparation des

pouvoirs, de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de l'Etat de droit, de sa devise Liberté-Egalité-Fraternité.

Les droits fondamentaux existent, mais les conditions à remplir pour pouvoir y avoir accès sont devenus insurmontables pour de plus en plus de migrants. Ces droits sont vidés de toute réalité, de toute application concrète. Parmi ceux-ci : le droit de vivre en famille, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à la protection, le droit de quitter et de retrouver son pays... (voir DUDH [www.un.org/french/aboutun/dudh.htm](http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm))

Les lois, en général, se complexifient, se multiplient, se contredisent... Elles sont faites et défendues de plus en plus par des techniciens de la haute fonction publique. Elles doivent être l'application nationale de directives supranationales qui elles-mêmes doivent faire respecter des accords internationaux. Si ces accords internationaux portaient sur une amélioration sociale et intellectuelle de la condition humaine, nous ne nous en plaidrions pas ! Si ces accords internationaux étaient conformes à la convention sur les travailleurs migrants, notre espoir serait en accord avec la dynamique du monde. Mais ce n'est malheureusement pas le cas. Les accords internationaux sont des accords économiques pour satisfaire la libre concurrence et la loi du marché. La loi n'est plus, comme le souhaitaient les rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 (article 6), l'expression de la volonté générale.

Cette nouvelle inspiration, ce nouvel "Esprit des lois" gagne du terrain, modifie les rapports de pouvoir, transforme nos lois construites dans l'esprit de 1789. En 2006, nous évoquons un cycle infernal qui allait de la culture de la peur à la réduction des libertés.

Ce système sert un projet politique visant au remplacement des libertés individuelles par les libertés du marché et la transformation de la démocratie en une nouvelle forme autoritaire.

La complexification et la multiplication des lois procède de la même volonté. Ce nouvel "esprit des lois" implique de considérer l'Etat comme une entreprise et non comme une communauté de destins libres, égaux et fraternels.

Comme une entreprise, l'Etat doit gérer ses flux et en particulier ses flux migratoires. La gestion des flux entre dans la recherche d'une plus grande optimisation pour une meilleure efficacité de l'entreprise Etat. Cette logique, même s'il a des vertus quand elle gère des intérêts particuliers, devient un vice quand elle est seule gouvernante de l'intérêt collectif. La raison du marché devient la raison d'Etat. Les valeurs de Bien et du Mal ne sont plus centrées sur l'Humain mais sur l'efficacité d'un système tournant pour lui-même. Voilà où se trouve la justification de réformes telles que celle du CESEDA et de "l'absolue" nécessité de maîtriser les flux migratoires. Tout ceci procède d'une vision du monde, d'une vision de l'humain, d'une de la société, de ce que l'on appelle une culture.

Nous sommes de fait engagés dans un combat culturel et politique : celui de la place de l'étranger en particulier et globalement celui d'une société inspirée par la déclaration universelle des droits de l'Homme et la fraternité.

Le combat culturel est l'affrontement des conceptions et des idées. Il est le rapport de force entre des visions du Monde et de l'Humanité différentes et opposées. C'est une présence active pour faire évoluer les mentalités, les comportements et l'organisation politique et sociale.

Aujourd'hui nos adversaires font pénétrer l'idée que l'immigration est une menace, que les flux doivent être maîtrisés, que nous devons choisir l'immigration plutôt que de la subir, qu'il est nécessaire de réduire les droits et expulser, qu'il faut se protéger contre les faux-réfugiés profiteurs.

Nous savons ce qui se cache derrière ces idées qui s'imposent comme logique "naturelle":

arbitraire de la police et des préfets ; complexification des lois pour multiplier les expulsions, pour grossir les statistiques et alimenter l'argument de l'existence d'une surreprésentation de faux-réfugiés ; non-respect de la dignité humaine, intimidation, rétention indécente, industrialisation des pratiques administratives...

Derrière cette soi-disante logique de bon sens gestionnaire se cache la volonté politique de transformer notre Démocratie Républicaine en régime autoritaire.

Nous devons nous inscrire dans un combat culturel pour promouvoir nos principes, valeurs et idéaux et leurs donner une existence , une réalité.

A nous de nous organiser, nous structurer et nous développer pour enrayer la machine quand elle porte atteinte à la dignité humaine et aux principes républicains, diffuser notre vision du migrant, mettre en perspective ce que peut être une société fraternelle ou du moins une politique d'immigration humaniste et fraternelle.

Tout au long de l'année 2006, la Cimade a élaboré une campagne qu'elle a lancée en octobre. Le groupe local y a participé à la hauteur de ses moyens. Cette campagne s'intitule "ASSEZ D'HUMILIATION, les migrants sont notre monde" et porte sur 8 thèmes :

- La Politique des Visas ou l'impossibilité de la voie légale
- Les migrations internationales
- La précarité des statuts ou la précarité instituée en statut
- La lente disparition du Droit d'Asile
- Politique d'accueil et insertion : des moyens sommaires et des exigences accrues
- Du travail irrégulier à l'immigration choisie
- Vie privée et Familiale : des lois de désintégration
- Rétention et Eloignement, les effets dévastateurs de la politique du chiffre.

Cette campagne, que nous appelons de nos vœux à notre dernière AG, portera la culture d'hospitalité, d'humanisme et de fraternité que nous voulons promouvoir dans cette société.

### **Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».**

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et des migrants :

- le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;
- le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;
- l'égalité de tous devant la loi et les sanctions
- la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Notre action se développe en 2 axes :

- l'aide directe aux migrants par les permanences. Cette aide permet aux droits d'être défendus et appliqués. Elle nous permet aussi de nous opposer juridiquement à ce qui nous semble injuste et humiliant.
- l'action de sensibilisation pour dénoncer aux yeux et aux oreilles de l'opinion publique les injustices et les humiliations auxquelles nous sommes témoins, pour organiser les résistances citoyennes et pour développer une vision fraternelle de l'immigration et de la société.

La Cimade a élaboré 75 propositions dans les 8 thèmes de la campagne. Ces propositions sont de plusieurs ordres. Il y a les propositions de principe, au long terme. Celles ci nous servent d'étoile pour fixer un cap, pour pouvoir toujours s'orienter. Il y a les propositions au moyen terme, c'est celle que nous savons accessibles mais qu'il faudra construire. Il faudra préparer les responsables politiques et les citoyens pour pouvoir un jour les voir se concrétiser. Et il y a les propositions que nous pouvons gagner aujourd'hui dans les échéances proches.

Ces propositions répondent aux objectifs suivants :

#### MIGRATIONS INTERNATIONALES

- Renforcer la protection internationale des migrants de remettre en cause la politique répressive des flux migratoires aux frontières de l'Europe.
- Ici et là-bas, renforcer les sociétés civiles et le co-développement
- Refonder le système des visas et améliorer la procédure d'attribution

#### DROIT d'ASILE

- Donner aux instruments internationaux de protection toute leur étendue
- Des conditions d'accès aux procédures respectant l'égalité et la dignité de tous
- Les conditions d'accueil doivent favoriser l'insertion, permettre un bon déroulement de la procédure et être équitables

#### VIE PRIVÉE et FAMILIALE

- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale

#### STATUTS en FRANCE

- Faciliter l'accès à un statut stable pour les migrants
- Instaurer des procédures plus protectrices

#### TRAVAIL

- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers
- Lutter contre les discriminations dans le travail

#### ACCUEIL et INSERTION

- Prendre en compte les spécificités du public étranger dans le dispositif d'accompagnement social
- Renforcer l'accès à la formation
- Réussir le vivre ensemble
- Lutter contre les discriminations

#### RETENTION et ELOIGNEMENT

- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir
- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes concernées par le renvoi forcé
- Garantir l'effectivité des droits

Cette campagne et ces propositions donnent à la Cimade une dimension plus importante. Nous les mettront en oeuvre tout au long de l'année 2007.

## **Notre combat en action**

### **A Les Permanences d'accueil, la formation et la recherche de bénévole**

Lors de l'année 2006, par l'accueil de stagiaire, par la formation de bénévole, nous avons augmenté nos nombres de visites et de personnes suivies.

L'accueil des migrants est notre activité principale, il fonde notre raison d'être et par la

même notre légitimité.

Nous avons besoin de davantage de bénévoles pour pérenniser l'association, ouvrir davantage de permanence et diversifier nos interventions (actions juridiques, communiqués de presse, analyses juridiques, traduction, interprétariat, support de communication, propositions politiques...).

Les actions entreprises en 2006 n'ont pas abouti à la hauteur de nos espérances, il faudra relancer un plan d'action en ce sens.

En 2006, nous avons, comme le prévoyait notre texte d'orientation, organisé l'accueil et la formation des bénévoles. 2007 vera s'étoffer ce travail par l'élaboration de la charte du bénévole, par des pratiques enrichies de l'expérience.

En 2006, nous avons pris la responsabilité de redynamiser le réseau d'aide aux étrangers, cette action doit être pérennisée pour 2007.

L'organisation de l'équipe de bénévoles tenant des permanences s'est vue améliorée. Là encore nous poursuivrons nos efforts pour pérenniser cette équipe : retour d'expérience, atelier de débriefing, veille juridique.

Nos formations nous permettront aussi de participer à l'amélioration des compétences des bénévoles des autres associations, des travailleurs sociaux et des personnes ressources dans le domaine du droit des étrangers.

## **B Communication**

Aspect important de notre activité pour donner du poids à nos idées et diffuser les principes que nous défendons.

La campagne a été l'occasion pour nous de remplir les objectifs fixés à notre AG de 2006, à savoir :

- améliorer notre gestion des contacts
- multiplier nos interventions concernant l'actualité

Nous avons en plus améliorer et développer nos outils de communication comme les affiches, les tracts et récemment la lettre d'information.

Pour 2007, les objectifs seront de pérenniser le travail accompli et de trouver un responsable pour la communication.

## **C Actions Cimade**

Ces actions constituent notre présence dans le débat démocratique. Cette année, elles consisteront essentiellement à diffuser la campagne et les propositions de la Cimade. Nous avons aussi un projet de film avec une entreprise coopérative de réalisateurs sur la situation des demandeurs d'asile en France.

Nous avons, en 2006, dégagé quelques axes d'amélioration :

- développement de matériel pour la constitution du stand ou de tables de presse
- définition d'un planning type et d'une fiche d'organisation type.

Ces améliorations ont été partiellement atteintes en 2006 et sont reconduites pour 2007.

Dès à présent, nous devons préparer notre association à assumer des actions diversifiées dans les années à venir :

- actions juridiques pour enrayer la machine administrative chaque fois

qu'elle ne respectera pas la dignité humaine, l'égalité de traitement, l'équité dans le jugement ;

- actions de sensibilisation constantes (stand, expo, débats, film, jeu ...)
- suivi et réaction par rapport à l'actualité (harcèlement démocratique) ;
- analyse juridique et propositions politiques pour changer la logique des politiques d'immigration

Ces actions sont autant de domaine que nous pouvons structurer en commission ou groupe de travail à proposer à de potentiels bénévoles et adhérents.

Les actions prévues au calendrier 2007 se trouvent dans le programme au point F.

## **D. FINANCEMENT**

Notre groupe local fonctionne essentiellement grâce aux adhésions, au bénévolat de ses membres et de ses sympathisants et aux actions que nous organisons ou auxquelles nous participons.

En 2006, nous avons lancé une campagne d'adhésion, celle ci a donné une quarantaine d'adhérents. En 2007, nous allons renouveler cette campagne d'adhésion. Nous devons surtout proposer avec plus de facilité l'adhésion aux personnes sympathisantes et aux personnes que nous aidons.

Conformément à nos engagements pris en 2006, nous avons réalisé un dossier de subvention qui devrait nous permettre de financer nos activités et notre développement.

Nous continuerons à faire vivre ce dossier et à solliciter, à l'aide de celui-ci, les collectivités territoriales et locales.

## **E. MATERIEL et LOGISTIQUE**

En 2006, nous avons réalisé les investissements prévus : un ordinateur, un fax et une imprimante. Il nous reste à obtenir pour 2007, une connexion internet haut débit, une armoire et des moyens de sécuriser les dossiers des personnes suivies.

## **F. PROGRAMME**

### **Actions récurrentes :**

- Notre activité 2007 sera bien évidemment constituer de nos permanences du mercredi et de notre participation aux permanences du Réseau les jeudis. Afin de pouvoir attirer de nouveaux bénévoles, nous souhaitons ouvrir des permanences les vendredis afin d'être en adéquation avec la prise du journée RTT.
- En ce qui concerne la vie du groupe, nous continuerons à consacrer un mercredi par mois à la réunion du Conseil du groupe, les autres mercredis étant laissés disponibles aux différents groupes de travail : campagne, équipe de bénévoles, formation des apprentis bénévoles, etc ... Le bureau se réunira avant les réunions du conseil pour organiser la vie du groupe et s'assurer de l'accomplissement des orientations choisies.

## **Actions ponctuelles :**

### **FEVRIER :**

- campagne d'adhésion 2006
- finalisation et envoi dossiers de demande de subvention
- préparation de la manifestation d'avril
- recherche de bénévoles pour l'activité prison
- le 7 : manifestation RESF pour la régularisation de tous les sans papiers

### **MARS :**

- 1er mars : formation des bénévoles "prisons" avec G. Gailledé
- Culte Cimade : le 18
- Semaine contre le racisme avec l'UNEF et la LDH : semaine du 21
- plan d'action pour rechercher des bénévoles
- intervention dans les communautés protestantes et catholiques sur la campagne
- cyber-intervention sur les propositions cimade dans les forums internet

### **AVRIL :**

- Manifestation avec 4 maisons de quartier dans le cadre de la campagne : lecture publique, projection-débat, atelier contre les préjugés, exposition, événement multiculturel, etc ...
- 21 avril : assemblée générale Régionale
- formation sur le droit des étrangers, date ?

### **MAI :**

- préparation du dimanche CHANAT (17 juin)
- événement autour de la campagne

### **JUIN :**

- vente aux puces : date à déterminer
- Journée du Réfugié avec Amnesty International : le 20
- Organisation du week end CHANAT de l'ERF, le 17

### **JUILLET :**

- Bilan sur les permanences et les dossiers : date à déterminer

### **OCTOBRE :**

- rentrée : recherche de bénévole et action de sensibilisation

### **NOVEMBRE :**

- vente aux puces : date à déterminer
- Formation des bénévoles : date à déterminer

### **DECEMBRE :**

- Journée Internationale des Migrants : le 18